

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES ETCHEMINS
RÉGIE DES INCENDIES DU SECTEUR EST DES ETCHEMINS (RISEDE)

Séance extraordinaire du conseil Conseil d'administration de la Régie des incendies du secteur Est des Etchemins (RISEDE) tenue suivant la loi le 28 février 2023, en visioconférence.

Sont présents à cette séance :

Siège #2 - Richard Bizier
Siège #3 - Mario Chiasson
Siège #4 - Rachel Goupil
Siège #5 - Daniel Thibault

Est absent à cette séance :

Siège #1 - Réjean Bédard

Formant quorum sous la présidence de Mme Rachel Goupil, mairesse de Saint-Camille.

M. Pierre Moreau, directeur général, assiste également à cette séance et agira à titre de secrétaire et greffier de l'assemblée.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, madame la présidente déclare la séance ouverte à 19h00 et souhaite la bienvenue.

17-02-23

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : MONSIEUR MARIO CHIASSEON, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte l'ordre du jour du 28 février 2023 tel que présenté.

1	-	OUVERTURE	DE	SÉANCE
2	-	ADOPTION	DE	L'ORDRE DU JOUR
3	-	SUJETS	À	DISCUTER
		3.1 - RÉOLUTION - PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PLAN DE MISE		
		EN	OEUVRE	(PMO)
4	-	CLÔTURE	ET	LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

3 - SUJETS À DISCUTER

18-02-23

3.1 - RÉOLUTION - PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PLAN DE MISE EN OEUVRE (PMO)

IL EST PROPOSÉ PAR : MONSIEUR DANIEL THIBAUT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, QUE le conseil

d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte le plan de mise en oeuvre (PMO) présenté lors de cette séance.

ADOPTÉE

19-02-23

4 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR RICHARD BIZIER, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, de procéder à la levée de la séance à 20H00.

ADOPTÉE

Rachel Goupil, présidente

Pierre Morneau, directeur et secrétaire-trésorier